Pour une mobilité respectueuse de l'environnement et une plus grande sécurité routière

L'OFSPO veut continuer à réduire le trafic individuel motorisé et donc les émissions de CO_2. Outre la mobilité respectueuse de l'environnement, l'OFSPO accorde une grande importance à la sécurité routière. Un ensemble de mesures a déjà été mis en œuvre dans plusieurs domaines, et d'autres suivront, notamment avec la collaboration de la commune.

L'OFSPO cofinance le bus local Evilard-Macolin.

Dans la mesure du possible, les véhicules de société sont remplacés par des véhicules électriques.

Vue du parking P7 en face de l'ancienne salle de sport.

Une zone de rencontre devant la station du funiculaire ?
L'OFSPO soutient la commune d'Evilard/Macolin dans cette intention.

Mobilité : mesures mises en œuvre

Les mesures suivantes ont déjà été mises en œuvre pour promouvoir le recours aux transports publics et à la mobilité douce, ainsi que pour réduire le trafic routier :

- Distribution de codes promotionnels pour des billets CFF aux personnes participant aux formations et modules de formation de cadres J+S dans toute la Suisse.
- Cofinancement du bus local Evilard-Macolin (ligne 79).
- Mise à disposition de vélos électriques pour le personnel du site de Macolin.
- Location restrictive de véhicules à la clientèle et utilisation de voitures de société.
- Remplacement des véhicules de société par des véhicules électriques (dans la mesure du possible).
- Introduction du télétravail et réduction du trafic causé par le personnel de l'OFSPO (20-30 %).
- Affichage de l'horaire actuel du bus local sur les écrans dans les bâtiments de l'OFSPO.

Mobilité : mesures prévues

Les mesures suivantes sont prévues :

- Solution de partage de vélos pour la clientèle et le personnel sur l'ensemble du site du Centre national de sport.
- Analyse scientifiquement étayée du comportement des acteurs accédant au site en termes de mobilité, ainsi que du flux général du trafic et des personnes sur le site du Centre national de sport.
- Infrastructure de recharge des véhicules électriques pour la clientèle et le personnel d'ici fin 2024 (fournisseur externe, parking P3 à proximité du bâtiment principal).

Situation du stationnement au Centre national de sport de Macolin

L'OFSPO dispose actuellement de 492 places de stationnement pour le personnel, la clientèle et les personnes invitées à Macolin. Le nombre de places de stationnement nécessaires pour les véhicules est réglé sous forme de fourchette (exigence minimale et maximale) dans l'Ordonnance cantonale sur les constructions. L'OFSPO s'oriente ici vers les exigences minimales.

Parc atuel :	492 places de stationnement
Exigence minimale :	466 places de stationnement
Exigence maximale :	640 places de stationnement

Gestion des parkings :

Tarif horaire 2 fr.

Billet journalier zone ancienne salle de sport 10 fr.

Billet journalier zone hébergements 16 fr.

Sécurité routière : zone de rencontre

Il existe un « nœud de circulation » devant la station du funiculaire Bienne-Macolin. Les pendulaires, les randonneurs, les sportifs amateurs, les voitures et les poids lourds s'y croisent. L'OFSPO soutient la commune dans son intention d'y créer une zone de rencontre (vitesse maximale de 20 km/h, priorité aux piétons).

Sécurité routière : autres mesures

D'autres mesures de sécurité routière ont été soutenues ou mises en œuvre par l'OFSPO :

- Piste cyclable Évilard-Macolin
- Optimisation de l'arrêt de bus « Ancienne salle de sport »
- Trottoir le long du nouveau bâtiment de la place des Mélèzes